

MONTIVILLIERS

Guide de visite

LE TEMPLE PROTESTANT

UN ÉDIFICE UNIQUE
EN FRANCE



Service Patrimoine Culturel et Tourisme

Jardin de l'abbaye | 76290 MONTIVILLIERS

Tél. 02 35 30 96 66 | contact@abbaye-montivilliers.fr
abbaye-montivilliers.fr



LE TEMPLE DE MONTIVILLIERS



Situé sur les hauteurs de la ville, le temple de Montivilliers est le seul temple bâti en ovale subsistant en France.

C'est un des rares temples connus en France, avec celui du Bouclier de Strasbourg, à avoir été construit en forme d'hôtel particulier sans doute pour ne pas attirer les regards.

Le portail s'ouvre au centre de la façade nord-ouest qui s'arrondit de chaque côté pour donner naissance à deux absides symétriques. Ses proportions sont harmonieuses : la longueur est de 18 mètres pour 8 mètre de largeur. Avec son fronton triangulaire et ses colonnes ioniques il est typique du style classique de la fin du XVIII^e siècle.

Sa conception intérieure correspond aux idéaux calvinistes de dépouillement mais aussi d'égalité entre les fidèles et leurs ministres : pas d'estrades, pas de nef.

L'initiative de son installation revient à la famille Bernage, riche marchand montivillon, qui en 1787 prête un terrain pour sa construction. Celle-ci ne débute probablement qu'après la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Ceci en fait le plus vieux temple protestant situé au nord du Languedoc en dehors de l'Alsace et de la Moselle.

Mis en service le 29 novembre 1803 le temple de Montivilliers est l'un des cinq temples construits par la communauté protestante avant le Concordat de 1801 (reconnaissant la diversité religieuse en France) toujours en service pour le culte. En 1839, le temple est vendu par la famille. La paroisse en acquiert la moitié, le reste étant pris en charge par la commune et le gouvernement. Par la suite, le temple est doté de son propre cimetière.

Le Temple est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 19 juillet 1977.

LE PROTESTANTISME À MONTIVILLIERS

Très tôt le protestantisme a trouvé des fidèles à Montivilliers et dans le Pays de Caux surnommé « la petite Allemagne ».

De nombreux commerçants se sont vite reconnus dans l'idée de travail portée par les protestants. Les premiers prêches ont lieu dès 1530 et en 1555 les premières Églises sont constituées à Criquepot-l'Esneval et Montivilliers. Par peur de représailles contre ceux que l'on nomme les hérétiques, le culte est surtout pratiqué chez soi avant d'être autorisé dans les lieux dédiés hors des villes closes. Suite au massacre de Wassy (près de Saint-Dizier) en 1562, la ville du Havre est prise et saccagée par le parti protestant. A Montivilliers, les églises sont saccagées, les moniales fuient. Elles reviennent un an plus tard à la reprise du Havre. Les protestants restent en ville mais la cohabitation est difficile. A la suite de la sanglante St Barthélémy de 1572, de nombreuses abjurations et une vague d'exils ont lieu à Montivilliers. On compte encore 600 protestants en 1577.

En 1598, l'Edit de Nantes met fin aux années de troubles. Une école protestante ouvre en 1605. Pourtant les persécutions ne cessent pas et les « bonnes dames » de l'abbaye n'y sont pas étrangères. L'abbesse Louise de l'Hospital s'oppose à la construction d'un temple. Les jésuites prêchent pour convertir les protestants qui peu à peu gagnent l'exil ou se replient sur un culte clandestin.

Un siècle après la révocation de l'Edit de Nantes, l'Edit de tolérance de 1787 permet aux protestants de disposer d'un état-civil et d'un cimetière. La liberté de conscience n'est accordée qu'avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, et la liberté de culte par le texte constitutionnel de 1791.





LES ORIGINES DU PROTESTANTISME

Dès le **XVe siècle**, le rôle de l'Église catholique est remis en question : les fidèles sont scandalisés par sa richesse, son pouvoir, et d'importantes déviations du dogme chrétien, au mépris des Écritures.

Des voix s'élèvent alors, de plus en plus fortes, pour appeler à une réforme de l'Église, et parmi elles, celle de Martin Luther puis de Jean Calvin.

Martin Luther (1483-1546)

Moine et professeur de théologie allemand, Luther s'interroge sur les grands principes de l'Église et plus précisément sur la question du salut : pour lui l'homme est irrémédiablement corrompu par le péché et aucune action ne peut racheter ses fautes. Seule sa foi peut le sauver.

Luther prêche ainsi pour la gratuité du salut.

La théologie de Luther est basée sur une relecture de la Bible. C'est elle seule qu'il convient de suivre et écouter. Sa lecture doit donc être accessible à tous, d'où son travail de traduction et la célébration des offices en langue vernaculaire.

En raison de ses idées mettant en cause l'autorité du pape, Luther est excommunié en 1520. Refusant de se rétracter, il est « mis au ban de l'Empire » alors que ses idées se répandent déjà en Europe.

Jean Calvin (1509- 1564)

Originaire de Picardie, Calvin étudie le droit avant de s'orienter vers la théologie et les lettres. Il fréquente les milieux humanistes et se converti aux idées de la Réforme dès 1534.

Calvin choisit l'exil à Genève et tente sans succès d'imposer sa vision auprès des habitants.

De retour en 1541 il y crée une véritable république calviniste. Entre-temps ses écrits lui ont permis d'étendre son influence dans l'Europe entière.

Né une génération après Luther, la tâche de Calvin n'est pas d'offrir des idées originales mais d'organiser la vision de ses prédécesseurs en un ensemble cohérent. Hélas ses interprétations donnent lieu à de nombreuses controverses distinguant le mouvement calvinisme du protestantisme